



CONTEXTE

L'ampleur du trafic de faune sauvage et de l'exploitation forestière illégale est considérable en Afrique centrale. Le trafic de faune et le grand braconnage qui en découle ainsi que l'exploitation forestière illégale constituent des menaces sérieuses pour les espèces de faune et flore et leurs écosystèmes, mais aussi pour le développement et la sécurité des États.

LES CAUSES À L'ORIGINE DE CES TRAFICS SONT MULTIPLES :

- Corruption et trafic d'influence entraînant un faible niveau d'application de la loi,
- Faiblesse des contrôles opérés et des sanctions appliquées,
- Valeur financière élevée des produits de faune et de flore face à la faiblesse du développement économique des zones rurales et au manque d'opportunités locales de revenus,
- Conflits homme-faune,
- Méconnaissance de la valeur du patrimoine naturel et manque d'intérêt envers la gestion durable des écosystèmes,
- Manque de connaissance des lois vis-à-vis des activités illégales.

PARTENAIRES LOCAUX AU GABON

Le partenaire principal de Conservation Justice est évidemment le Gouvernement gabonais et en particulier le Ministère en charge des Eaux et Forêts avec qui un accord de partenariat existe depuis 2011. Conservation Justice collabore également étroitement avec la Police, la Gendarmerie, la Justice, et les Douanes gabonaises.

Dans le secteur privé, Conservation Justice travaille avec des sociétés forestières certifiées (CEB, Rougier, SOMIVAB et GAW) et la Fondation LEKEDI Biodiversité dans le cadre de l'appui à 3 brigades faune mixtes. Ces collaborations permettent de renforcer la lutte contre le grand braconnage et le trafic dans et autour de ces concessions forestières.

Conservation Justice est également en partenariat depuis plusieurs années avec Brainforest, Muyissi Environnement et Blessings Of The Forest (BOTF), trois associations gabonaises efficaces dans notre lutte commune.

PARTENAIRES INTERNATIONAUX

Conservation Justice collabore avec différentes institutions et ONG internationales en privilégiant les partenariats opérationnels. En particulier, Conservation Justice est en partenariat officiel avec les ONG Space for Giants et Natureplus.

PARTENAIRES ET SOUTIENS FINANCIERS



Pour en savoir plus et nous soutenir,
rendez-vous sur

WWW.CONSERVATION-JUSTICE.ORG



CONSERVATION JUSTICE

Application de la Loi sur la
Faune et les Forêts

WWW.CONSERVATION-JUSTICE.ORG



Conservation Justice a pour objectif de mettre fin au trafic de faune et de bois au Gabon en renforçant l'application de la loi.

Afin d'aboutir aux résultats attendus, Conservation Justice travaille à six niveaux correspondants à ses six départements :



ENQUÊTES

Identification des trafiquants de faune et exploitants forestiers illégaux par nos enquêteurs et informateurs avec collecte de preuves.



ARRESTATIONS

Facilitation des arrestations par les forces de l'ordre et les Eaux et Forêts, ceci avec l'appui des juristes de Conservation Justice.



JURIDIQUE

Appui juridique pour renforcer les poursuites en justice et suivi de l'exécution des décisions rendues.



INFORMATION

Information, sensibilisation et appui aux communautés rurales forestières afin de favoriser une meilleure compréhension de la législation. Un programme de sensibilisation en milieu scolaire rural est également mis en place pour les plus jeunes.



COMMUNICATION

Médiatisation des résultats obtenus afin d'attirer l'attention du public sur l'application effective de la loi et sur les risques encourus.



FORMATION

Formations du personnel des Eaux et Forêts, des Douanes, de la Justice et des forces de l'ordre sur la législation en matière d'Eaux et Forêts et sur les procédures pénales.

Résultats obtenus depuis 2010

Plus de :

600

trafiquants de faune arrêtés et condamnés à des peines de prison dissuasives

200

personnes impliquées dans l'exploitation forestière arrêtées

2000

articles de presse diffusés par les médias

3000

officiers de la police judiciaire et magistrats formés

300

villages informés et renforcés sur le respect de leurs droits vis-à-vis des exploitants forestiers

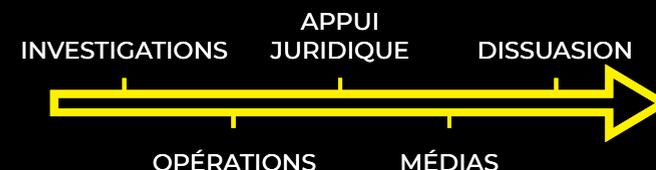
15 000

enfants gabonais sensibilisés chaque année sur la conservation et l'importance de la faune

MÉTHODE

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE ET LE TRAFIC DE FAUNE

Conservation Justice a été une des ONG fondatrices du réseau EAGLE dont elle suit le modèle.



LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION ILLICITE DES FORÊTS ET LE COMMERCE ILLÉGAL DU BOIS : LE MODÈLE ALEFI

La démarche du projet ALEFI (Appui à la Lutte contre l'Exploitation Forestière Illégale) s'appuie sur le même modèle en y ajoutant une forte composante communautaires, dédiée spécifiquement aux populations locales:

- information sur le cadre légal,
- mobilisation,
- accompagnement aux projets locaux

RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE DANS LES CONCESSIONS FORESTIÈRES CERTIFIÉES

Les trois brigades faune mixtes ont été développées grâce au partenariat entre l'administration des Eaux et Forêts, Conservation Justice et plusieurs sociétés forestières certifiées la engagées dans protection de la faune (CEB, Rougier, SOMIVAB, GAW).

Il s'agit ici d'un modèle de Partenariat Public-Privé opérationnel dédié à la protection de la faune sur de très vastes superficies (plus de 2 millions d'hectares) en périphérie de parcs nationaux.